



PETIT JOURNAL DU GRECO

Numéro DIX

Juillet 2004

Directeur de la Publication : André GARNAULT

EDITORIAL

Depuis un an, quatre Présidents de Groupes du GRECO (1) se sont réunis pour rechercher les axes d'intérêt qui pourraient améliorer la vie de notre Association : lors de l'Assemblée Générale du 29 mars, Michèle SALLES a magistralement exposé la synthèse de nos réflexions, que je tenterais de schématiser ainsi : l'annuaire, le Petit Journal, Gréco- Bénévolat et le Secrétariat commun, c'est bien, même si ce dernier service est financièrement bien lourd. Mais ils concernent peu de membres, et on ne motivera les autres que dans des actions communes à objet professionnel, culturel ou ludique. D'où le lancement de ballons d'essais, comme la soirée d'accueil de nouveaux membres, réactivée pour ce prochain 18 octobre à Aix : on vous en parle par ailleurs. (voir page 2) .

Ayant eu l'occasion d'assister à une conférence sur le prochain réseau de tramway à Marseille, l'exposé de ce projet m'a paru un sujet intéressant à proposer à nos camarades : le Greco a donc lancé une conférence sur ce thème, me déléguant la tâche matérielle de son organisation. Mais, à la grande déception des orateurs comme de moi-même, nous ne fûmes que trente, en comptant les conjoints, à nous retrouver ce soir là pour découvrir, avec un intérêt étonné, les bouleversements que les spécialistes des transports urbains et de l'aménagement Marseillais vont apporter au centre-ville, où les autos auront bien du mal à se faufiler, et encore davantage à stationner ! (voir pages 5 et 6) .

Il semble que certains Groupes n'auraient pas reçu, ou pas diffusé l'information sur cette réunion aux membres de leur groupe ! Quelle que soit la raison, il importe donc, à l'avenir, que soient bien mises en place et suivies les procédures qui éviteront de tels manques, afin que les efforts des uns ne soient pas perturbés par des loupés matériels : cela paraît un préalable à nos volontés d'action commune.

Bernard DUCONGE

(1) : représentant les Groupes Agros, Centrale, HEC et X, rejoints par Sciences-Po à la dernière réunion.

Nouvelles du GRECO .

Organisation d'une Réunion d'accueil des nouveaux arrivants.

Depuis l'Assemblée Générale dont un Compte-Rendu figurait à notre dernier Numéro d'Avril, le Bureau et/ou le Conseil se sont réunis chaque mois, tandis que les Présidents ont rencontré à plusieurs reprises notre nouveau Président, Maurice PENVEN, afin de chercher les meilleurs moyens de rendre le groupe plus efficace et plus attrayant.

Parmi les propositions retenues (à la suite des réunions de réflexion en cours depuis presque un an), l'organisation d'une **réunion d'accueil des nouveaux arrivants** dans la Région sera la première à être mise en œuvre, dès la prochaine rentrée. Il a paru en effet majeur de sensibiliser les cadres de nos Ecoles, lorsque ils sont mutés dans la Région, ou qu'ils décident personnellement de venir s'y installer, à l'existence du GRECO, et surtout à l'intérêt d'y participer. Notre ancien Président, Jean LIPCEY, a accepté de s'occuper de cette première réunion qui se tiendra :

à Aix-en-Provence, au Novotel Beaumanoir, le lundi 18 Octobre à 19 heures.

Seront invités par le GRECO, au nom des Présidents de Groupe, tous les nouveaux arrivants connus, ainsi que quelques « anciens » qu'il serait souhaitable de mieux motiver. Les listes de noms concernés seront établies pour le Bureau de rentrée du jeudi 2 Septembre. Les invitations devront partir avant le 16 Septembre, avec réponse impérative pour le 7 Octobre.

L'accueil à cette réunion sera assurée par le Bureau du GRECO et les Présidents et Secrétaires de Groupes. La réunion suivante devrait se tenir à Marseille, afin d'atteindre efficacement ceux qui sont « en ville » et n'aiment pas en sortir volontiers comme ceux qui sont dans l'agglomération au sens large (de Fos et Istres à Pertuis et La Ciotat ou même plus loin vers l'Est ou vers l'Ouest) et redoutent d'aller à Marseille en fin d'après-midi... Pour aider au succès de cette initiative, merci de transmettre à vos Groupes les noms et adresses de tous les nouveaux ou anciens lointains dont vous connaissez l'existence pour les faire inviter, le succès de la réunion sera notre succès à tous, en même temps que celui du GRECO.

Coopération possible entre le GRECO et l'AMCOD.

Le Président du GRECO a rencontré le 24 juin dernier, en compagnie de Jacques DORNE, le Président de l'AMCOD, Monsieur Nicolas BOYADJIS, avec lequel ont été évoquées diverses formes de coopération. Il a aussi été question d'une conférence sur l'Intelligence Economique. Ci-dessous quelques informations sur l'AMCOD et sur ce projet.

L'Association Méditerranéenne pour la Coopération et le Développement a été fondée en 1990, en particulier pour participer à la coopération décentralisée avec les pays méditerranéens. Dans ce but, elle a organisé diverses manifestations qui se sont tenues à Marseille au Palais du Pharo avec la participation de personnalités des Pays du Nord et du Sud de la Méditerranée.

L'AMCOD a, de plus, pendant 8 ans, assuré la gestions en PACA de la Chambre de Commerce Franco-Arabe qui a fortement réduit ses activités en France.


Depuis 2002, l'AMCOD avec un Conseil d'Administration renouvelé élargit ses activités :

- ✓ Elle participe à l'animation du Conseil International de la Ville de Marseille ;
- ✓ Elle participe à la création d'organismes maghrébins destinés à favoriser les échanges commerciaux de PME du Sud avec des entreprises françaises. Cette coopération répond à la volonté de contribuer, même modestement, à l'activité exportatrice d'Entreprises du Maghreb vers la France et l'Europe, tout en formant de jeunes cadres maghrébins aux métiers de l'International ;
- ✓ Elle est appelée, compte tenu de compétences spécifiques de ses administrateurs, à rendre service à des entreprises françaises et sud-méditerranéennes pour des coopérations ne relevant pas de l'action de l'Institut Méditerranéen pour l'Economie et le Développement, qui s'est recentré sur l'assistance commerciale à l'exportation pour des PME/PMI françaises vers les pays tiers méditerranéens ;
- ✓ Elle décide d'apporter sa contribution à **l'Intelligence Economique**. Les objectifs de l'Intelligence Economique sont en particulier de surveiller les concurrents traditionnels ou nouveaux, de réduire les risques de pillage du savoir-faire, de diminuer les temps de réaction et d'anticiper pour une plus grande efficacité.

Une collaboration avec des membres du GRECO et de l'URIS, intéressés par l'international, devrait être très constructive compte tenu des expériences dans des domaines multiples et variés, vécu par leurs adhérents.

Le Président a écrit à ce sujet au Président de l'AMCOD qui doit nous préciser ses vues sur ce projet de coopération. Affaire à suivre.....

Et aussi un peu de publicité pour les Amis du GRECO qui nous aident à boucler les comptes :


VINCI PARK

Présence en Provence-Alpes-Côte d'Azur

ALPES MARITIMES Nice Grasse	BOUCHES-DU-RHÔNE Marseille Salon-de-Provence
VAR Toulon Hyères Sainte-Maxime	VAUCLUSE Avignon HAUTES-ALPES Gap

VINCI Park - Direction Régionale Sud-Est
146, rue Paradis - 13006 Marseille - Tél. 04 91 37 34 34 - Fax 04 91 37 34 30

La Justice pénale est-elle efficace ?

Qui mieux que le Procureur Général de la République peut répondre ou tenter de répondre à cette brûlante question? Après le rappel du parcours dans la magistrature de M **Gabriel Bestard**, le Président du Groupe Sciences-Po, **Didier Davitian** a, comme à l'accoutumée, remercié de leur présence les membres du GRECO et les personnalités présentes (Eric Brassart, le Professeur Ricci, maître Rebufat le Maire de Cassis et son épouse, le Maire de Saint-Victoret et son épouse, monsieur Richard Miron et bien d'autres personnalités marseillaises) pour ensuite laisser à son invité d'honneur, Monsieur Bestard, le soin de rappeler à l'assistance nombreuse et de qualité ses souvenirs d'école.

Un exposé brillant, clair et minutieusement articulé autour de deux parties a convaincu l'auditoire de la nécessité de toujours réformer la grande machine judiciaire française qui évolue en fonction de la société (et de ses travers) mais qui fonctionne aujourd'hui avec succès.

Bien entendu, de nombreuses interrogations se posent encore, comme celles de Denis TROSSERO de « La Provence » (voir ci-dessous), mais la clarté de l'exposé et la justesse des réponses aux questions faites par le Procureur Général ont permis à l'auditoire présent d'avoir mieux compris les enjeux de la justice pénale et les réformes en cours et à venir.

Le Procureur Général BESTARD parle

Il est des débats qui surgissent au moment opportun, entre affaire ALEGRE et les errements d'OUTREAU

« La justice pénale est-elle efficace ? »

Programme ambitieux. Quels critères retenir ? Une sorte d'indice de satisfaction? Mais de qui ? De l'auteur de l'infraction ou de la victime ? Toujours insatisfaits, l'un et l'autre, par nature. Le droit de chacun à être jugé dans un « délai raisonnable » - et qui a tant fait condamner la France - est inscrit dans notre droit depuis la loi Guiguou du 15 Juin 2000. On a institué des délais butoirs.

Le traitement en temps réel (TTR) a fait surface. « Ces procédures rapides sont jugées dans un délai maximum de quatre mois et représentent 70% des affaires pénales », assure le procureur général. La justice est-elle pour autant efficace, quand une peine sur trois, faute de moyen, n'est jamais exécutée ? Quand le renvoi est devenu un mode de gestion de certaines procédures ? Est-elle efficace lorsqu'elle convoque tous les prévenus à la même heure ? Non, elle a sans doute des années de retard ? « On ne sait pas encore faire, concède le magistrat ».

Pour les reste, la justice pénale fonctionne « globalement bien », assure le magistrat, même s'il ne nie pas relever, ça et là quelques dysfonctionnement isolés. La justice est-elle plus efficace parce qu'elle sanctionne plus ? Non, répond Gabriel BESTARD qui pense, comme le philosophe Michel FOUCAULT, que « la prison a colonisé le droit pénal ». Sans doute la vertu de notre justice est-elle liée à la gamme des diverses réponses pénales qu'elle est aujourd'hui en mesure d'apporter. Et le « plaider coupable » va bientôt permettre de gagner du temps et de l'énergie, promet le procureur général. « N'ayant pas le culte de la détention provisoire ou définitive », lance-t-il. Non, mais quand un élu local raconte ingénument que la justice a remis en liberté deux jeunes que la police avait arrêtés deux heures plus tôt, on se dit que le culte de l'efficacité a encore quelques conversions à pratiquer...

Denis TROSSERO

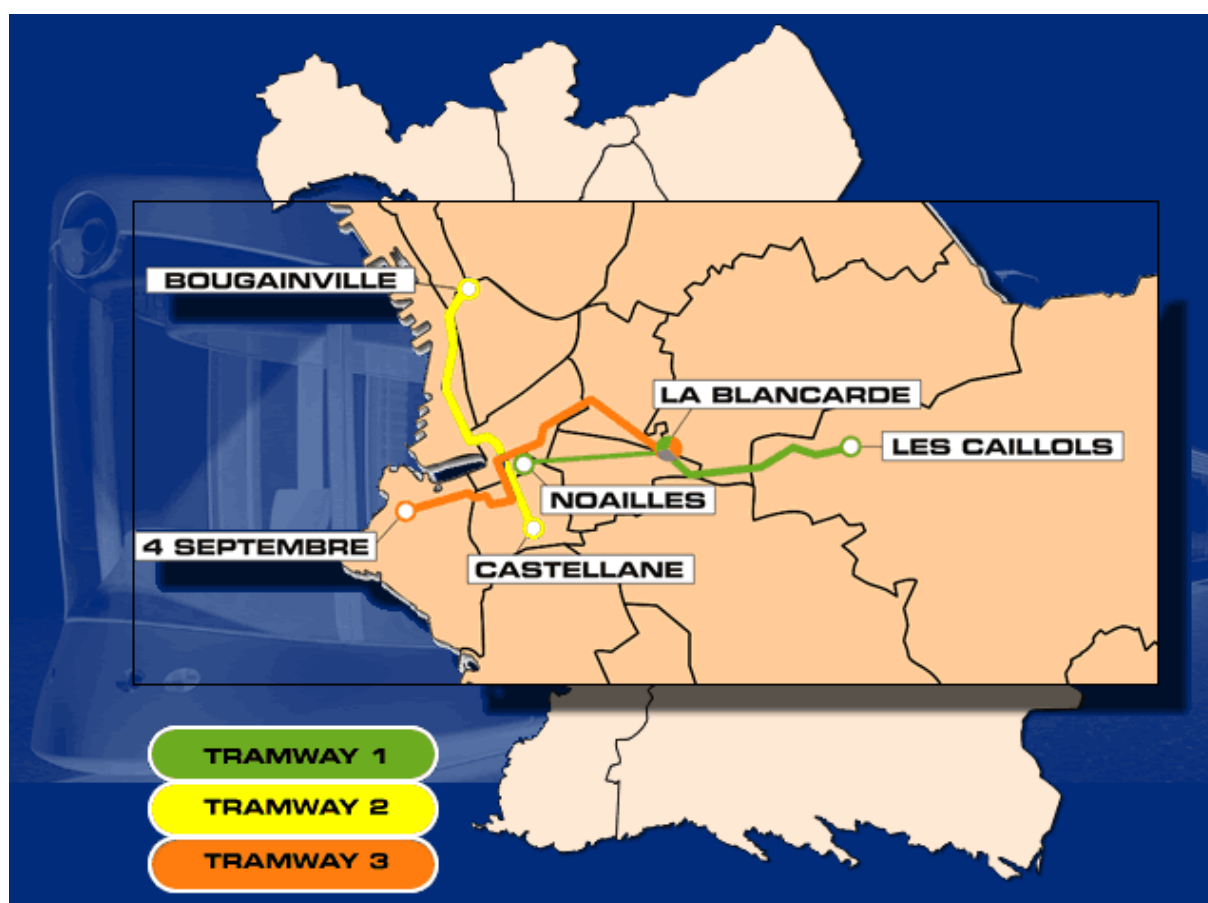
/ extrait de « La Provence » du 23 Mai /

Le futur « nouveau » tramway de Marseille

Lundi 7 Juin au Club du Vieux Port, le GRECO avait organisé, à l'initiative du Groupe X-Provence, une conférence sur les projets d'extension du métro de Marseille et, surtout, sur les projets de nouvelles lignes de Tramway.

L'adjoint au chef de Mission Grands Projets de la communauté urbaine, Pierre ROUSSEAU, ECP 69 et le responsable communication tramway, Philippe GRAND, ont tenu l'auditoire en haleine pendant plus d'une heure et quart (il a

fallu interrompre autoritairement la séance pour pouvoir profiter aussi de l'apéritif prévu et ne pas trop décaler le dîner...), et affronté vaillamment les questions, parfois incisives des 22 invités. Sans revenir sur le projet lui-même que le plan ci-dessous schématise, les discussions ont surtout porté sur deux points : le calendrier de réalisation et les changements apportés à l'urbanisme des zones concernées, particulièrement à la circulation et au stationnement dans ces zones.



Le calendrier souffre beaucoup, suite à des problèmes administratifs (premiers appels d'offres « infructueux » par suite de prix trop élevés, donc relance de la consultation et retard au démarrage) mais surtout à cause des difficultés de

financement, l'Etat ayant réduit sa participation et les Conseils Régional et Général se faisant tirer l'oreille. Or il y a 500 M€ à trouver pour le prolongement de la ligne 1 de La Timone à La Fourragère, et 350 M€ pour les trois lignes de tramway...

La brochure qui nous a été remise annonce par exemple : « mise en service fin 2006 », pour la ligne 1 à La Fourragère, mais notre conférencier a parlé de 2009, avec des hypothèses un peu optimistes de date de passation des marchés ; l'expérience connue des aléas des travaux souterrains et des financements de collectivités amèneront, on peut le craindre à ajouter deux ans sans doute : bon pour 2011...

Pour le **tramway**, la première phase comprends la ligne 68 rénovée jusqu'à Saint-Pierre et un « hybride » des deux autres lignes de « Gantès » (qui sera sans doute rebaptisé « Euroméditerranée ») à Belsunce, Longchamps et la Blancarde. La suite, et notamment tout le tracé entre La Canebière et Castellane est reporté à une phase ultérieure, comme l'arrivée à Bougainville et la branche vers le Pharo (« 4 Septembre ») ; phase ultérieure qui risque de signifier vers 2015/2020 ! Mais même les premières sections limitées posent tant de problème d'insertion dans la Ville, et de difficulté de réalisation des travaux, que je n'ai pas retenu de dates bien sûres pour leur mise en service. Ce ne sera pas pour demain en tous cas !

L'urbanisme retenu, très volontariste et très contraignant s'exprime ainsi : réduire de façon « physique » les possibilités de circulation automobile en ville pour obliger à utiliser le tramway ! Avec le risque de nécessiter des aménagements pour le rendre acceptable par les riverains et par tous les Marseillais, ou même à des blocages, voire à des remises en cause majeures, notamment politiques... Il est en effet fondé sur un postulat : diminution très importante de la circulation automobile, pour attribuer l'essentiel de la voirie au tramway.

Et la mise en œuvre prévue conduit bien à une forte diminution, obligatoire, de la circulation, diminution incontournable du fait que des voies de circulation importante (la rue de la République, la Canebière, le boulevard Chave) se retrouvent avec une seule file ouverte à la circulation automobile dans chaque sens, d'autres (comme le boulevard Longchamps) étant carrément rendues piétonnières ! Quant au stationnement dans les voies parcourues par le tramway, il devient impossible sur la voie unique et bien réduit entre les arbres. Mais alors, où sont les parkings ? On parle de 480 places à la Fourragère, c'est bien peu et bien loin, et de... 80 places à La Blancarde !!!! Avec l'évocation de « parkings pour les résidents » dont le financement reste obscur. C'est à ce moment de la conférence qu'on a assisté à une quasi-insurrection d'une partie de l'assistance qui évoquait l'asphyxie...

Les qualités du projet : soin particulier apporté au matériel roulant, silencieux, sécurisant et, on l'espère fréquent, comme les nombreux arbres figurant sur les rendus d'architecte, et la « légèreté » des caténaires n'ont pas suffi à effacer une impression un peu irréaliste : ce projet pourra-t-il survivre tel qu'on nous l'a présenté à la fronde des Marseillais, aux aléas financiers de sa réalisation, et aux deux échéances électorales qui nous séparent de sa mise en œuvre...

Nos conférenciers ne sont évidemment en rien responsables de cette situation, ils ont brillamment exposé, et vaillamment défendu l'état actuel du projet, il faut les en féliciter comme cela a été le cas. Mais il reste à « vendre » le projet... Bonne Chance !

CR rédigé par A. Garnault

La Méditerranée en question : l'obsession identitaire

C'est bien entendu au restaurant Les Arcenaulx que se sont réunis le *Mercredi 14 avril* dernier les Anciens Sciences Po (dont **Didier Maupas**, Trésorier Payeur Général de région et ancien élève de l'Ecole) et leurs nombreux invités autour de **M. Thierry Fabre** (Sc Po 1982) pour un dîner littéraire et culturel placé sous le signe de La Méditerranée.

Directeur de collection chez *Actes-Sud*, concepteur des *Rencontres Averroès* qui ont chaque année un immense succès à Marseille, Thierry Fabre est également rédacteur en chef de « *La Pensée de Midi* » et auteur de nombreux ouvrages qui en font la référence sur ce sujet.

Ses meilleurs souvenirs de Sciences Po reflètent un étudiant très sage et rêveur. Il évoque des lectures et les horizons qu'elles lui ont ouverts, sa rencontre avec l'Islam : « On a besoin d'imaginaire » a-t-il confié.

Thierry Fabre a commencé son exposé par quelques traits de l'histoire d'une Méditerranée qu'il voit autre que celle d'une 'mer avec des poissons'... La Méditerranée qui l'intéresse est une mosaïque de civilisations qui au cours du temps se sont affrontées, dominantes à tour de rôle : perse, grecque, latine ou encore Seldjoukide...

Leurs conflits ont opposé parfois les deux rives mais, le plus souvent, des Etats voisins. Thierry Fabre cite Braudel pour appuyer sa thèse de la persistance de ce qui a été semé et d'un patrimoine commun : « Les civilisations ne sont pas mortelles ». Il y a bien une identité méditerranéenne, Marseille le prouve, se considérant comme une cité méditerranéenne , entre autres parce que tant de communautés provenant des deux rives s'y côtoient.

*Quelles sont les limites de la Méditerranée ?
Quelle Méditerranée peut faire partie de l'Europe ?*

La question fut débattue avec une chaleur méditerranéenne... et dans une ambiance bien méridionale que notre Président, **Didier Davitian**, a bien voulu donner à ce débat notamment en orientant la parole vers l'avocat et élu de Marseille Michel Pezet qui, dans une verve particulièrement brillante et éloquente, a tenu à ajouter de nouveaux éléments au discours de Thierry Fabre, discours empreint d'anecdotes et de cultures.

Une soirée qui nous a tous permis de respirer un grand bol d'air frais et marin, en plus de l'excellent repas pris dans le cadre adéquat et feutré des *Arcenaulx*.

Un peu de Publicité pour les Amis du GRECO



**REDUCTION aux MEMBRES
du GRECO**

Domaine de Fontvieille
13190 ALLAUCH
t 04.91.07.28.22

E-MAIL : golfallauch@free.fr
PRESIDENT : KERAMIDAS MEC 64

GRECO-Bénévolat - Appel à candidature



L'U.R.V.N., Union Régionale du Sud-Est pour la Sauvegarde de la Vie, de la Nature et de l'Environnement, est une fédération d'associations oeuvrant en faveur d'une « écologie » raisonnable, c'est à dire réaliste, non politique et appuyée sur la réalité physique des choses de la vie et de la nature, tournant résolument le dos aux utopies et opérations politiciennes trop fréquentes dans ce domaine. Elle est pilotée par des cadres supérieurs, la plupart de formation scientifique et technique. C'est ainsi que le Président de l'URVN, Jean DOUCET, fût l'un des intervenants au forum du Pharo il y a deux ans.

La fédérations régionale se démultiplie au niveau de chaque département de PACA par des Unions Départementales (DVN), qui agissent sur le terrain, en liaison avec l'URVN, travaillant, elle, au niveau des Administrations nationales et régionales.

Parmi les actions récentes, ont été réalisées des opérations de sensibilisation des scolaires aux problèmes de l'eau et des déchets qui ont touché plusieurs centaines

de classes. La même chose est prévue à propos de la forêt méditerranéenne, sur des travaux cofinancés avec le Conseil Régional PACA. Par ailleurs, les fédérations participent activement aux débats publics (ligne THT Boutre-Carros entre autres, CLI de Cadarache, etc.) et aux commissions régionales et départementales.

L'UDVN 13, fédération des Bouches du Rhône, recherche un administrateur intéressé par ces questions pour poursuivre, et amplifier l'action dans le département où ces problèmes sont majeurs. Des fonctions de direction sont dans la perspective de cette recherche.

Merci de manifester votre intérêt auprès d'André GARNAULT (votre Rédacteur du Petit Journal, aussi Administrateur-Trésorier de l'URVN) ou de Jean POUJOLY, Président de l'UDVN 13. Mademoiselle TALINI pourra fournir des compléments d'information au 04 92 97 11 19, ou par fax au 04 92 97 11 19.

Il me semble que de jeunes retraités ou des camarades proche de la retraite devraient être intéressés par cette mission, comme d'autres au sein de l'URVN.

Merci d'avance !

Partenariat entre GRECO-Bénévolat et Marseille-Volontariat.

Malgré les soucis des uns et des autres, le Bureau a poursuivi ses travaux ce semestre, et en particulier, a fait avancer l'idée, pour être plus performant, de « croiser » nos fichiers avec ceux des structures généralistes existant à Aix. Un projet de protocole a été établi pour Marseille ; Aix devrait suivre.

Bien entendu, nous gardons notre indépendance de choix et de placement, tout en élargissant l'éventail des possibilités. Nous espérons beaucoup de cette coopération qui devrait ouvrir des opportunités à nos camarades qui souhaitent s'investir dans le domaine, à eux de se manifester plus nombreux maintenant...